

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | DÉCEMBRE 2015 | N°8

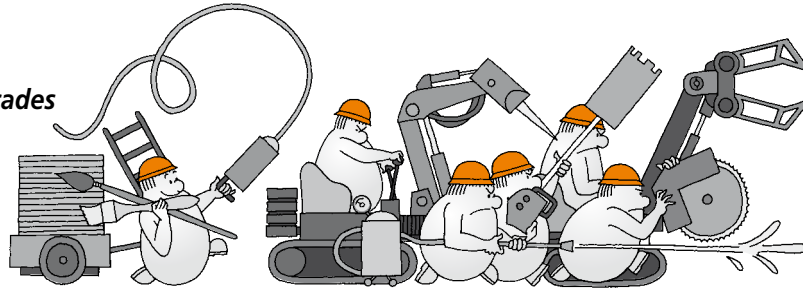


2015



démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37
Fax 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch
Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

**Laboratoire dentaire
du Lignon** **Guy Burdet**
DEPUIS 1976 AU LIGNON



**ENTRETIEN &
RÉPARATION
DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

à FABtifs

**CHANGEMENT DE
PROPRIÉTAIRE**

2A Route du Bois-des-Frères
1219 Vernier
022 796 91 40
Bus 7, 51, 23 Arrêt Aïre



Offre de bienvenue :
Coupe brushing CHF 56.-
Coupe homme CHF 25.-

Féminin - Masculin - Enfants

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch **Michel REY**

Lignon Tél: +41 22 970 15 15

Coiffure

Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON

Cotisation annuelle 2015
CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution
4 mars 2016

Dernier délai de remise des textes
19 février 2016

VERNIER

Une Ville pas Commune **P 6-7**



www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

ÉDITORIAL 4

Quand Noël rime avec solidarité

L'ÉCHO DU MOIS 5

L'éphéméride
Il y a 100 ans

EN DIRECT DE LA MAIRIE 6-7

Conseil Municipal
Démographie
Horaires de l'administration municipale

LA VIE DU QUARTIER 7-9

Patinoire synthétique du Lignon
Evènements à ne pas manquer!
Course de l'Escalade
Passerelle des Grebattes
Après-midi et soirée de jeux de société
Bibliothèque vagabonde
50 ans du Lignon
Marché de Noël

LA VIE DE L'ASSOCIATION 10-11

Soirée choucroute
Labo-Plan

ÉCHOS D'AILLEURS 11

Consommateurs mieux protégés
Que fait la Police?

CHEZ VOUS 12-14

Chroniques dionysiaques
Parlons jardinage
La recette de Tante Lotte

À VOS AGENDAS 14

Décembre, janvier, février

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation
AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015
Président
Gjon Thaqi

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Francis Ballager ;
Robert Borgis ; Pierre Chevrier ;
Alain Gaumann ; Yves Magnin ;
Roland Rey-Mermier ;
Daniel Rochat

Membres suppléants
Mmes Monique Huisoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

QUAND NOËL RIME AVEC SOLIDARITÉ

Quand vous trouverez votre bulletin préféré dans vos boîtes aux lettres, le dernier de l'année 2015, la Fête de Noël – annoncée à grand renfort de prospectus, publicités, décorations spécifiques depuis des semaines – sera donc proche et le rédacteur se demande s'il est vraiment judicieux d'en faire le thème de l'éditorial, car, selon certains tout le monde connaît cette Fête, elle n'a donc plus besoin d'être racontée. Peut-être bien, mais sommes-nous sûrs que nous nous souvenons vraiment du motif premier de cette commémoration : le rappel de la naissance du Fils de Dieu, fait homme pour apporter au Monde un message de paix, de charité et de fraternité, message qui ne semble pas avoir toujours été entendu ou depuis bien longtemps oublié...

Certes, chaque année, à pareille époque, on se plaît à rappeler la nostalgie des Noëls d'antan où tout n'était pas comme ça et que la naissance du Christ était au centre de notre commémoration et non pas le commerce, les cadeaux, les dépenses superflues, le gaspillage alors que d'autres – toujours plus nombreux – éprouvent de l'inquiétude, du désarroi, à l'approche de leur solitude le soir du Réveillon et surtout pour leur avenir. On pourrait même

se demander si cette frénésie des dépenses n'est pas une manière de se faire pardonner notre manque d'attention et de charité tout au long de l'année ?

Comment allons-nous donc fêter Noël ? Baisser les bras et célébrer la Nativité, bien tranquilles, en n'oubliant pas de porter un jugement sévère sur cette société de plus en plus matérialiste ? Ou simplement, en établissant la liste de nos courses aux achats, allons-nous essayer de nous souvenir de tous ceux qui manquent du minimum pour vivre (et il y en a, même chez nous), à tous ceux pour qui Noël sera un jour pire que les autres et alors ajouter à celle-ci un geste de solidarité.

Notre prochain bulletin ne paraîtra qu'en 2016, aussi d'ores et déjà, la rédaction adresse à tous, lectrices et lecteurs, ses vœux les meilleurs pour cette Nouvelle Année.



Robert Borgis, rédacteur

L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS D'AIRE-LE LIGNON ET LA RÉDACTION
SOUHAITENT À CHACUNE ET À CHACUN

UN JOYEUX NOËL ET UNE EXCELLENTE ANNÉE 2016

BONNE ANNÉE * EIN GUSTES NEUES JAHR * FELICE ANNO NUOVO *
HAPPY NEW YEAR * PROSPERO ANO NUEVO * GELUKKIN NIEUW JAAR *
GOO NYTT AR * GĚZUAR VITIN E RI * SRETNA NOVA GODINO *



L'ÉPHÉMÉRIDE

LE MOIS DE DÉCEMBRE

Le mois de **décembre** est le douzième et dernier mois du calendrier grégorien et julien. Son nom vient du latin decembris (de decem, dix) car il était le dixième mois de l'ancien calendrier romain. Dans l'hémisphère Nord, le mois de décembre est le premier mois de l'hiver, il est aussi le premier mois de l'été dans l'hémisphère Sud (le solstice a lieu le 21 décembre). Décembre est également fameux pour la grande fête de l'année : **Noël** qui est fêté (est-il besoin de le rappeler?) dans la nuit du 24 au 25 décembre et le 25 toute la journée. En tant que fête chrétienne, elle commémore, chaque année, la naissance de Jésus de Nazareth. À l'origine, il existait à cette date des festivités païennes marquant le solstice d'hiver, symbole de la renaissance du soleil. La fête chrétienne a été positionnée à la même date dans le but de remplacer ces fêtes et, symboliquement, pour associer la naissance du Christ à la notion de lumière croissante.

La période entourant Noël est appelée «temps des fêtes» quand on y inclut les célébrations du Nouvel An. Depuis le milieu du XX^e siècle, cette période perd son aspect religieux tout en maintenant vivante la tradition de la fête. Dans cet esprit, Noël prend une connotation folklorique, conservant le regroupement des cellules familiales autour d'un repas et l'échange de cadeaux autour du sapin traditionnel.

Dans certaines familles reste vivante la tradition de **la crèche** qui met en scène la naissance de Jésus décrite dans le Nouveau Testament avec quelques symboles populaires ajoutés, représentant les parents de Jésus, les bergers réunis autour du nouveau-né et les animaux qui les accompagnent: les moutons des bergers, l'âne, et le bœuf qui occupaient l'étable. Parfois s'y ajoutent les anges qui ont annoncé la naissance aux bergers.

La première crèche aurait été réalisée par François d'Assise en 1223 à Greccio, en Italie; qui aurait été une crèche vivante. Depuis le XVIII^e siècle, la tradition de la crèche s'est perpétuée dans tout le monde catholique et en a largement débordé au cours du XIX^e siècle. En Provence, des personnages nouveaux ont été ajoutés: les santons. Ils figurent souvent les métiers traditionnels du XIX^e siècle ou les scènes de la vie quotidienne de la région. Les rois mages Gaspard, Melchior et Balthazar, trois érudits de l'époque de Jésus, sont représentés en route vers cette même étable.

IL Y A 100 ANS!

Le 19 décembre 1915, naissance à Paris, au 4, rue de la Chine, adresse de l'hôpital Tenon, **d'Edith Giovanna Gassion, dite Edith Piaf** Elle est la fille de Louis Alphonse Gassion, artiste de cirque contorsionniste et antipodiste dans un cirque itinérant et d'Annetta Maillard, Line Marsa de son nom d'artiste, chanteuse de rue. Edith ne connaît pas l'existence d'une enfant normale et mène une vie déstructurée. Elle fait face à la solitude et aux premières déceptions lorsque sa mère l'abandonne pour gagner sa vie.



Edith Piaf va révéler son talent et sa voix d'exception en chantant, avec son père, des airs populaires dans la rue. Elle quitte ensuite son père, en 1930, et chante en duo, toujours dans les rues, avec Simone Berteaut, dite «Momone» qui deviendra son amie, sa «sœur de cœur» pendant la période de vaches maigres et la suivra durant toute sa vie pour devenir son assistante jusqu'à sa mort.

Découverte en automne 1935 par Louis Leplée, gérant du cabaret «Le Gerny's» sur les Champs-Élysées, qui l'engage dans son établissement et lui choisit son nom d'artiste «La même Piaf» en raison de sa petite taille (1,47 m) et enregistre son premier disque «Les mômes de la cloche» chez Polydor en 1936.

Après une carrière exceptionnelle et éblouissante et des chansons inoubliables, elle décède, à l'âge seulement de 47 ans, le 10 octobre 1963, à Plascassier, un quartier de Grasse.

Le dicton du mois

Décembre trop beau, été dans l'eau

La pensée du mois

Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.

Winston CHURCHILL (1874-1965)

Le truc du mois

Dégivrage express

En cette saison, pour ne pas perdre du temps et vous énerver à gratter le givre qui recouvre votre pare-brise, préparer une solution en délayant, dans un litre d'eau, 5 cuillères à soupe de sel et une cuillère à soupe d'alun et frottez-en le pare-brise.



Petites annonces

Votre petite annonce ici. CHF 2.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à info@actualpub.ch

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Tout le monde reçoit des lettres, des cartes oblitérées. Après lecture, merci de ne pas jeter aux papiers les timbres de votre courrier. Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier, que vous pourrez ensuite lui offrir, qu'elle remettra ensuite à une action humanitaire. D'avance merci de votre geste sympathique et facile à réaliser.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Autorisations de construire

Du 5 au 27 novembre 2015

Pas d'autorisation délivrée pour notre région durant cette période

Administration municipale - Horaires de fin d'année

L'administration communale sera fermée

Du mercredi 23 décembre 2015 à 17h au lundi 4 janvier 2016 à 9h

Service de l'état civil - En raison des fêtes de fin d'année, le service de l'état civil sera fermé

Du jeudi 24 décembre au vendredi 1^{er} janvier 2016 inclus
Réouverture: Lundi 4 janvier 2016 à 9h

En cas d'urgence uniquement (décès, inhumations, naissances à domicile): **Prendre contact avec Mme Juguet Mahoud au 079 558 99 00 de 9h30 à 16h.**

Service de la police municipale

Pendant cette période, les agents patrouilleront les jours ouvrables de 7h à 23h et une permanence téléphonique est assurée les jours de fêtes dans la même tranche horaire **au 022 306 06 55.**

En cas d'urgence, contacter la gendarmerie de Blandonnet au 022 427 93 21 ou le 117. **L'accueil au public reprendra le lundi 4 janvier 2016**

Service des sports - Piscine couverte du Lignon et patinoire synthétique

Judi 24 et vendredi 25 décembre 2015 et vendredi 1^{er} janvier 2016 la piscine et la patinoire seront fermées.

Pour les autres jours durant cette période de fêtes, consulter les horaires sur le site de la Commune.

suite, colonne page suivante

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 novembre 2015

Sous la présidence de Mme Mattenberger (PLR), importante séance du législatif avec notamment à l'ordre du jour le vote du budget 2016. Séance pour laquelle – notre rédacteur n'ayant pu y assister – nous ne donnerons que les décisions prises par les conseillères et conseillers.

Le budget 2016 faisant apparaître aux dépenses un montant de CHF 108'673'738.– et des revenus pour CHF 108'682'339.–, avec un boni de CHF 8'601.– **avec des centimes additionnels fixés à 50 centimes** et également à 50 cts, les centimes additionnels en supplément à l'impôt sur les chiens est, après débat, voté par 23 oui contre 10 non.

Unanimité pour le crédit supplémentaire de CHF 7'393'336.– pour la comptabilisation d'amortissement complémentaire pour le secteur de la Concorde.

Unanimité également pour le crédit supplémentaire de CHF 7'300'000.– pour des amortissements complémentaires suite aux revenus exceptionnels liés à la vente de parcelles à Meyrin.

Toujours l'unanimité pour la fixation du montant des jetons de présence pour les séances du Conseil, du Bureau et des commissions.

La motion du groupe PDC-PBD-VL relative à la fibre optique, demandant d'interpeller Swisscom sur le projet de déploiement de la technologie «Gfast» et revendiquer l'installation de la fibre optique dans les voies principales traversant les quartiers périphériques est acceptée par 30 oui et 3 abstentions.

Le crédit de CHF 140'000.– pour les frais de construction d'une infrastructure pour recevoir deux terrains de «padel»* aux Tennis de Vernier, est accepté à l'unanimité.

C'est avec 22 oui, 9 non et 2 abstentions que le crédit de CHF 99'000.– est accepté en vue de la création d'une «bricothèque» dans l'édicule 2 du projet «Nouvelles Libellules» afin d'offrir un atelier de travail sur bois pour aider les personnes à réparer ou rénover des meubles en bois et également permettre le prêt d'outils sur le principe des bibliothèques publiques.

Réponse du Conseil administratif à la pétition munie de 88 signatures, demandant la mise en place d'une structure d'accueil, entre 7h et 8h pour les élèves de 1E à 2P du Lignon, communiquant que la Carambole est prête à mettre ses locaux à disposition de l'ASPEL, mais que cette dernière a dû renoncer à son

projet d'ouverture par manque de parents volontaires pour assurer une présence et l'impossibilité d'assurer une présence régulière toute l'année. Cette pétition est donc close.

Le crédit de CHF 40'000.– pour l'achat et la distribution de poubelles intérieures pour la récupération des déchets compostables est accepté à l'unanimité.

Par 17 oui, 7 non et 11 abstentions, le Conseil accepte un crédit de CHF 2'190'000.– pour les travaux de réaménagement du tracé historique de la route de Vernier, à la hauteur du carrefour de la Croisette.

Une motion socialiste pour étudier la faisabilité d'un projet pilote d'ouverture élargie d'un des Espaces de vie infantine afin d'offrir aux parents contraints à des horaires de travail pénibles, un nombre de places d'accueil possibles en fonction de la demande est acceptée à l'unanimité.

Une motion «Nettoyons nos bois», déposée le 21 avril 2015, par Mmes Meissner et Kaelin (UDC) et Mme Mattenberger et M. Bron (PLR), reçoit une réponse du Conseil administratif qui rappelle que le Service des espaces verts organise tous les ans, trois jours de nettoyage du Bois-de-la-Grille et qu'**à l'automne 2016 une journée citoyenne de nettoyage des espaces naturels au Bois-des-Frères et au Nant des Grebattes sera organisée.**

Une motion d'un MCG pour l'amélioration des infrastructures du stade de Vernier est accepté par 29 oui et 2 abstentions.

En réponse à l'interpellation du groupe PDC-PBD-VL, relative à la fermeture du Centre commercial du Lignon aux animations, acceptée à l'unanimité le 23 juin 2015, le Conseil administratif, après des démarches effectuées auprès des propriétaires et de la Société de gérance, informe **qu'en date du 7 octobre 2015 le Société privée de gérance a confirmé que les animations à but non lucratif peuvent reprendre dans le Centre commercial du Lignon.**

Interpellation de M. Tschopp (PLR) relative à la route qui mène au N° 41 de l'avenue du Lignon qui est devenue un véritable Emmental et un ennemi des deux-roues notamment, avec le risque avec la baisse de la température d'être transformée en patinoire et demandant au Conseil administratif d'intervenir auprès du Comité central du Lignon.

Une surprise lors de cette séance, l'annonce du conseiller municipal Brice Arduini, élu du Mouvement des citoyens genevois (MCG) de sa démission du parti et de siéger, à l'avenir en qualité d'«indépendant»

PROCHAINE SÉANCE: MARDI 15 DÉCEMBRE À 20H 30 À LA MAIRIE

*Un sport de raquette, mélange de tennis, squash et pelote, se jouant, en double sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages.

DÉMOGRAPHIE

L'Office cantonal des statistiques vient de publier les chiffres de la population de Vernier pour le troisième trimestre 2015 (juillet/septembre) au cours duquel l'augmentation des habitant-e-s continue passant de 35'160 à fin juin à **35'327 à fin septembre (+ 167)**, soit 19'008 de nationalité suisse et 16'319 de nationalité étrangère, dont 17'506 de sexe masculin et 17'821 du sexe féminin.

Décès annoncés du 29 octobre au 26 novembre 2015

Casella, Luigi, 1952, av. du Lignon 36
Courvoisier née Simonet, Françoise, 1924, av. du Lignon 3

Destraz née Maire, Liliane Andrée, 1921, ch. du Renard 29

Gerber née Puget, Hélène Adélie Marie, 1928, ch. de l'Esplanade 41

Mottet, Roger Marcel, 1948, ch. De-Maisonneuve 12a

Rabassa née Rael, Josefa, 1938, rue Oscar-Bider 8

Rollier Jean-Pierre Gabriel, 1942, av. du Lignon 53

Rossier née Monnier, Lucienne Marguerite Suzanne, 1925, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Sidler, Kaspar Josef, 1929, ch. des Myosotis 8

Stanczyk, Tadeusz Wlodzimiers, 1939, ch. de l'Ecu 1 c/EMS La Châtelaine

Todesco née Meier, Martha, 1919, ch. de l'Ecu1 c/EMS La Châtelaine

Tronchet, Viviane, 1959, ch. De-Maisonneuve 12d

LES GENS QUE NOUS AVONS AIMÉS NE SERONT PLUS JAMAIS OÙ ILS ÉTAIENT, MAIS ILS SONT PARTOUT OÙ NOUS SOMMES

(Saint Augustin)

PATINOIRE SYNTHÉTIQUE DU LIGNON

Comme indiqué dans notre numéro de novembre, la Ville de Vernier a inauguré, le samedi 7 novembre, l'ouverture, à la piscine du Lignon, de la patinoire synthétique du Lignon, une installation possible grâce à la collaboration entre le Service des sports, de la cohésion sociale et du Restaurant de la piscine. Inauguration en présence du Conseil administratif, de conseiller-e-s municipaux, ainsi que de joueurs du Genève-Servette Hockey Club, accompagnés de leur président Hugues Quennec et de la mascotte du club Sherkan, pygargue à tête blanche. Au cours de la manifestation ont pris la parole, M. Yvan Rochat, Conseiller administratif de Vernier et M. Hugues Quennec.



Hugues Quennec – Yvan Rochat et la mascotte Sherkan

Cette 11^e édition est ouverte depuis le 7 novembre (jour de l'inauguration) **jusqu'au dimanche 3 avril 2016** selon les horaires suivants:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de **16h30 à 20h**
Mercredi de **13h à 20h**

Samedi de **10h à 20h**

Dimanche de **10h à 18h**

Horaires soumis à variation lors des vacances scolaires ou d'événements ponctuels

Levée des ordures

Les levées des ordures des vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier 2016 sont supprimées et remplacées les samedis matins 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016, sur les grands axes exclusivement.

Lundi 4 janvier 2016

reprise normale des levées

Mercredi 6 janvier 2016

ramassage des objets encombrants et sapins de Noël

Merci, durant les fêtes, de respecter les horaires des tournées de la voirie pour ne pas transformer les routes et lieux de la commune en déchetterie.

À NE PAS MANQUER !

Noël au Lignon

Une célébration œcuménique pour les familles, à l'occasion de la Fête de Noël, sera célébrée

Mercredi 24 décembre à 18h, à la Salle des fêtes du Lignon

Suivie, au Centre paroissial protestant, du traditionnel

Partageons Noël

Ouvert à tous et gratuit

Cette rencontre solidaire organisée par les jeunes des paroisses catholique et protestante, se déroulera, comme chaque année

le 24 décembre 2015 dès 19h au Foyer protestant du Lignon

Apéritif – repas – dessert, café et diverses animations. Avec le soutien du Contrat de quartier Aïre-Le Lignon.

Mais votre aide financière est également la bienvenue! Le CCP: 17-659063-9 attend vos dons. Merci de votre soutien.

Service des pompes funèbres

Permanence téléphonique
24 heures sur 24 - 7/7

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE



**À
votre
bon
droit**

**Yves Magnin
Avocat**

M. F souhaite savoir si le nouveau droit de la famille permet une garde alternée, soit la prise en charge à tour de rôle de l'enfant pour des périodes plus ou moins égales, même si l'un des parents n'y consent pas.

L'autorité parentale conjointe est désormais la règle, sans qu'un accord des parents, mariés ou non, ne soit nécessaire. Elle inclut le droit de déterminer le lieu de résidence de l'enfant.

Un parent ne peut toutefois pas déduire du principe de l'autorité parentale conjointe le droit de pouvoir effectivement s'occuper de l'enfant pendant la moitié du temps.

La garde alternée doit représenter la meilleure solution pour le bien de l'enfant, indépendamment de l'accord des parents. Le Juge doit peser les circonstances, notamment l'âge de l'enfant, la proximité des logements parentaux entre eux et avec l'école, la relation entre les parents et de leur collaboration, ainsi que les conséquences de changements constants sur l'enfant.

En théorie, la seule opposition d'un parent et l'absence de collaboration qui peut en être déduite ne suffisent donc pas pour l'exclure. Elle n'est cependant pas adaptée lorsque l'enfant se voit exposé au sérieux conflit entre les parents, critère souvent mis en exergue par les Tribunaux. Tout est ainsi questions de circonstances, pour ne pas dire de nuances. Une seule certitude, les enfants ne vont que mieux lorsque leurs parents s'accordent pour eux, au-delà de leur conflit d'adultes.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, case postale 114, 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

COURSE DE L'ESCALADE

ils se sont entraînés !

Peut-être les avez-vous croisés dans le quartier ? Ce sont des enfants de l'école d'Aire qui se sont entraînés pour la fameuse course de l'Escalade qui a eu lieu le samedi 5 décembre 2015 en ville de Genève. Dans le cadre du projet Sant«e»scalade (association visant à promouvoir le sport et la santé), 25 enfants de 6 à 12 ans ont participé à 8 entraînements, encadrés par des parents d'élèves. Au programme : accueil à la Maison de Quartier d'Aire, collation, échauffement, course, étirements, information sur une alimentation saine, puis dégustation de légumes frais de l'Union Maraîchère de Genève.



Un grand BRAVO à tous les participants et MERCI à toutes les personnes qui ont permis à ce beau projet d'avoir lieu !

Avec les salutations sportives de Cynthia Rochat, Danielle Coosemans et le comité de l'Association des parents d'élèves de l'école d'Aire (APEA).

PASSERELLE DES GREBATTES «DÉPOUILLÉE»

Dans notre journal de juin 2015 (N° 4) nous relevions qu'à l'initiative de deux animatrices de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon, un projet de «tricot urbain» baptisé «Le fil d'Ariane» lançait l'idée d'un habillage de la Passerelle des Grebattes, qui relie Aire au Lignon, en lançant un appel aux habitantes (...et habitants) de mettre leur talent dans l'art du tricot pour réaliser, selon leurs inspirations, de quoi enrubanner les structures métalliques de cet ouvrage. Projet artistique qui permettait également la rencontre et la création de liens entre habitants. L'idée avait rencontré un réel succès et les animatrices pouvaient, le samedi 9 mai dernier, lors d'une simple et sympathique manifestation, inaugurer l'habillage de la passerelle.



Or, ces derniers temps, les promeneurs et passants ont observé que la passerelle avait retrouvé sa «nudité» primitive, les organisateurs de ce sympathique projet ayant dû, sur l'ordre du Comité central du Lignon, retirer les décorations «laineuses», mais non hideuses ou haineuses. Dommage ! Dommage !

APRÈS-MIDI ET SOIRÉE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Avec le soutien du Contrat de Quartier: samedi 23 janvier 2016, de 14h à 02h, au Centre de Quartier du Lignon (sous l'Eglise catholique).

14h à 19h Pour les enfants avec la participation de la Ludothèque du Lignon
20h00 à 02h Pour ados et adultes avec la participation de JOCA

Le but est de faire découvrir la multitude de jeux de société existant et les organisateurs sont là pour vous en proposer et vous en expliquer les règles. Donc nul besoin d'être un expert en jeu de société. Vous pouvez venir seul ou accompagné. Il y aura toujours une place à une table pour vous faire jouer. C'est aussi passer ensemble un moment convivial et de sympathiques rencontres intergénérationnelles.

L'entrée est libre. Vous pouvez cependant amener un «petit quelque chose» à manger pour le partager avec les autres joueurs.



BIBLIOTHÈQUE VAGABONDE

Vous avez aimé un livre, vous aimeriez le partager avec le monde entier et vous ne savez comment faire ?

Sans viser le monde, vous pouvez déjà faire des heureux avec les habitants de votre quartier en l'amenant à l'entrée du centre commercial (côté direction Tours du Lignon, indiqué par l'inscription «Contrat de quartier»).

Là se trouve une bibliothèque particulière. Il s'agit du «livre vagabond». Le principe est simple : vous amenez votre livre (ou plusieurs) qui sera mis dans la bibliothèque selon son «style», afin de le partager avec autrui. L'idée est qu'un livre, ne doit pas finir dans une bibliothèque à prendre la poussière, mais au contraire «vagabonder».

Toute personne qui recherche de la lecture peut venir y «puiser» le livre qui lui convient sans inscription, gratuitement, pas de délai de retour des livres (il peut être transmis à d'autres personnes), ni être directement habitant du Lignon, c'est ouvert à tout amoureux de la lecture.

Vous y trouverez aussi quelques livres en langues étrangères (allemand, espagnol, anglais, d'autres langues sont les bienvenues). Quelques journaux sont aussi à disposition pour ceux qui veulent même s'installer pour un moment de partage, selon l'horaire ci-dessous

lundi (14h00 – 16h30)

mardi (13h45 – 15h45)

et samedi matin (9h30 – 11h00).

Fermeture du 23.12.2015 au 12.01.2016

Tous les livres sont les bienvenus, malgré tout, les styles d'écritures ayant changés, les livres datant des années nonante et deux mille seront privilégiés dans la bibliothèque.



N'hésitez pas à entrer dans ce lieu qui semble petit et qui a tout d'une grande bibliothèque.

50 ANS DU LIGNON

La PLATAL (Plateforme des Associations du Lignon) et les écoles du Lignon organiseront **une grande fête les 30 septembre et 1er octobre 2016.**



Toute personne désirant offrir du temps lors de cette manifestation voudra bien prendre contact avec Monsieur Ivan Stuker, jardin Robinson du Lignon – 022 796 70 66 – ivan.stuker@fase.ch

APPEL AUX SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

L'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon (AIALI) – et l'Association des Locataires de la Grande Tour – ALGT – sont chargées de l'organisation des stands de nourriture et de boisson.

Pour votre information, les stands seront présents sur le site, le vendredi soir, le samedi midi ainsi que le samedi soir.

Si vous êtes intéressés vous êtes priés de prendre contact avec :

ALGT Madame Myriam Bommer

T 022 796 50 40

myriam.bommer@gmail.com

AIALI Madame Michèle Finger

T 022 796 38 17

michelefinger@hotmail.com

Préférence sera donnée aux sociétés membres de la PLATAL.

MARCHÉ DE NOËL AU CHEMIN DU RENARD

Les artisans créateurs de ce projet vous remercient chaleureusement de votre intérêt et bonne humeur lors de votre visite à cette première édition d'un marché de Noël, dans le bas de la presqu'île d'Aire et vous disent à l'année prochaine, en souhaitant vous recevoir en tant qu'artisans-exposants.

Faites- vous connaître pour participer l'an prochain : Chantal Gitz – T 022 796 72 30.

Les Repas du vendredi

Du 27 novembre 2015 au 20 mai 2016 dès 12h.

Centre de quartier du Lignon (salle sous l'Eglise catholique) L'Equipe de la Carambole vous offre l'occasion de venir manger, mais aussi celle de cuisiner si vous avez envie de partager l'une de vos recettes. Vous serez accompagné depuis les courses jusqu'à la préparation.

Inscription, de préférence, par téléphone au 022 796 42 67. Pour les groupes de plus de 5 personnes, l'inscription **EST OBLIGATOIRE.**

Prix du menu CHF 6.–.

APPEL À TOUTES LES BONNES VOLONTÉS

L'équipe de la Carambole cherche activement des bénévoles pour l'aide à la préparation et au service

Les joyeux dimanches

Dernier rendez-vous 2015

Le dernier repas 2015 est prévu au **dimanche 13 décembre à 12h15** au Centre de quartier du Lignon avec au menu : soupe de l'Escalade – Jambon à l'os – gratin et légumes – dessert

Dès l'an prochain, l'équipe de bénévoles vous attend **au Centre de quartier du Lignon, le Dimanche 10 janvier à 12h15**, avec au menu : Pot au feu – café – dessert

Une participation de CHF 10.– (minimum) par personne est demandée avec boissons comprises. Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **inscription jusqu'au vendredi précédent à midi (dernier délai) par téléphone à M. Hatt 022 796 62 79 ou M. Turrini 022 796 28 53.**

La marmite de l'Escalade est offerte par le service de la cohésion sociale de Vernier.

Le savez-vous ?

Avec les travaux de réaménagement de la route du Bois-des-Frères, du carrefour et de l'avenue du Lignon, la population a pu constater – avec plaisir pour certains, vu son délabrement avancé – la disparition de la «boule» au dit-carrefour.

C'est l'Association des commerçants du Lignon, présidée par M. Studli, directeur de l'Agence BPS du Lignon qui décide de placer à l'entrée de la Cité un logo et choisit une grande sphère dans laquelle apparaissent les deux lettres «C et L» (pour Centre du Lignon).

photo: tdlg



M. Gilbert Augustin; graphiste, domicilié à Aire et M. Claude Marrel artisan près d'Yverdon, sont chargés de la réalisation après que les problèmes, notamment au niveau de l'emplacement définitif et des autorisations, ont été résolus.

Le 13 janvier 1984, un premier essai de mise en place, par hélicoptère échoue en raison des conditions atmosphériques (trop de vent et peu de visibilité). L'opération est donc reportée. Quelques jours après, nouvelle tentative, mais la boule de 5 mètres de diamètre, en polyester beige et pesant une tonne, se fracasse au sol!

Le 26 juillet 1984, nouvel essai, la «boule» arrive par la route, cette fois, et elle est accueillie, officiellement, par MM. A. Chillier et Fr. Satin, Conseillers administratifs, M. F. Moruzzi, ancien Maire, et Gravante, président de l'Association des commerçants.

Le coût de la boule uniquement s'élève à CHF 50'000.– pris en charge à 50% par les commerçants et 50% par la Société immobilière du Centre commercial.

SOIRÉE CHOUCROUTE

Retour sur la traditionnelle soirée choucroute.

Pour des raisons de disponibilité des locaux, le Comité a fixé au samedi 28 novembre, la traditionnelle soirée choucroute, organisée depuis de très nombreuses années et qui a acquis, au fil des ans, une certaine renommée et de fidèles participants, heureux de se retrouver dans une atmosphère familiale et conviviale.

Cette année la participation a été certes un peu moindre, au regret des organisateurs, mais comme il a été relevé, si la quantité manquait peut-être elle était largement compensée par la qualité du public parmi lequel on notait

la présence de M. Ambrosio, vice-secrétaire du Conseil municipal, qui représentait les autorités de Vernier. En trois mots: **une soirée super sympa!!** Dommage pour les absents qui, une fois de plus, ont eu tort!

Comme de coutume, une excellente choucroute mijotée avec talent par des membres du comité et l'aide de renforts bienvenus, dirigés par Hans-Ruedi Vetterli. Même si cette soirée avait un peu d'avance sur l'Histoire, les participants ont pu admirer et surtout déguster, comme d'habitude, la marmite de l'Escalade. Une tombola (liste panier) fit quelques heureux gagnants tandis que l'excellent accordéoniste Olivier Emonet réjouissait lui les amateurs de marches, valse, tangos et rythmes plus modernes.



MERCI AUX PARTICIPANTS ET SURTOUT À TOUS LES BÉNÉVOLES SANS QUI CETTE MANIFESTATION NE SERAIT PAS POSSIBLE.





CONSUMMATEURS MIEUX PROTÉGÉS

Dès le 1^{er} janvier 2016, les consommateurs seront mieux protégés contre, d'une part, la publicité pour les petits crédits, et d'autre part le démarchage téléphonique.

Avec la révision du Code des obligations, les consommateurs, déjà protégés contre le démarchage à domicile, le seront aussi contre les vendeurs par téléphone. Toutefois, la valeur du bien commandé devra dépasser 100 francs.

Le délai de révocation sera allongé à quatorze jours après l'achat, contre sept actuellement. A l'acheteur de prouver qu'il a respecté les délais. Durant ce laps de temps, le vendeur n'aura pas le droit d'accepter de paiement.

Dès janvier également, la publicité pour les petits crédits sera soumise à des règles plus strictes. La publicité dite agressive sera interdite.

QUE FAIT LA POLICE ?

Le Service de presse de la Police genevoise communique qu'au mois d'octobre 2015 les cambriolages ont continué à augmenter, sans toutefois atteindre le niveau des années antérieures.

Les chiffres de septembre 2015 sont restés plus bas que ceux de septembre 2014 et septembre 2013. A titre de comparaison et pour la même période en 2014, 5'543 cambriolages ont été comptabilisés alors qu'en 2015 la police en a recensé 4'420.

La tendance à la hausse est principalement alimentée par les cambriolages de villas. Cela est principalement dû au phénomène du crépuscule. La nuit tombe alors que la majorité des gens travaille encore; les habitations sont dans l'obscurité et les cambrioleurs en profitent. Les appartements sont un peu moins visés que le mois précédent. Les lieux tels que les commerces, magasins, administrations et entreprises connaissent une légère augmentation.

Il existe plusieurs astuces qui peuvent vous éviter ce genre de mésaventure. Simulez une présence en activant diverses sources de lumière, au moyen de minuteries réglées pour fonctionner dès la tombée de la nuit, jusqu'à votre retour. Utilisez des lampes économiques qui ne chauffent pas et consomment peu d'énergie.

LABO-PLAN

projet IAG Immobilier

Situation actuelle concernant le recours des riverains contre la construction d'un bâtiment artisanal et industriel de très forte densité.

Une première audience au Tribunal administratif de Première instance a été tenue le 8 octobre 2015. Les parties présentes étaient formées comme suit:

D'un côté Le promoteur immobilier et son avocat, ainsi que le service juridique du DALE (de l'aménagement, logement et énergie)

Du côté des opposants 3 représentants et notre avocat, ainsi que l'avocat représentant la commune de Vernier.

Le juge et ses assistants ont entendu les différentes parties et il en résulte que le promoteur et le DALE restent sur leurs positions concernant le projet autorisé.

Une deuxième audience est agencée pour le jeudi 26 novembre 2015 pour auditionner en tant que témoin, l'architecte mandaté, Pierre Ambrosetti, le responsable de l'environnement et aménagement du territoire de la commune de Vernier, M. Dominique Meyer, et le chef de secteur du DALE, M. Roberto Grecuccio

Les chances de diminuer la densité d'un tel projet sont faibles, mais plusieurs arguments sont tout de même en notre faveur.

Aussi, une assemblée des opposants sera prochainement organisée pour décider ensemble et à la majorité les gabarits que nous souhaitons raisonnablement obtenir.

Le but final demeure notre volonté de participer à l'évolution urbanistique de notre quartier et de conserver une qualité de vie et une cohésion sociale qui font la particularité de notre presqu'île.

Bahram Bani Achemi

Agenda 21

Genève se dote d'un plan climat cantonal

Depuis le début de l'ère industrielle, l'évolution de notre mode de vie, largement fondé sur l'utilisation d'énergies fossiles, a provoqué des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère modifiant notre climat.

L'engagement de la Suisse

La Suisse veut réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50% par rapport à 1990 et cela d'ici 2030. Au moins 30% de ces réductions devront être effectuées en Suisse. Le reste pourra être réalisé par le biais de projets à l'étranger. Ces objectifs ont été approuvés par le Conseil fédéral en novembre 2014.

Parallèlement aux mesures de réduction de gaz à effet de serre, la Confédération a élaboré une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Celle-ci prévoit notamment la coordination des stratégies et mesures aux niveaux Fédéral et Cantonal.

L'engagement du canton de Genève

Conscient de sa responsabilité face au changement climatique, l'Etat de Genève a décidé d'agir en initiant, en 2013, l'élaboration d'un plan climat cantonal. Celui-ci s'appuie sur l'ensemble des politiques publiques de la collectivité visant à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer les capacités d'adaptation du territoire aux changements climatiques.



Un livre, un écho

Montecristo

De Martin Suter

Traduction Olivier Mannoni

Edition Christian Bourgois



«Jonas Brand est reporter vidéo à Zurich. Spécialisé dans les émissions people, il rêve un jour de tourner Montecristo, un long mé-

trage de fiction dont on lui a jusqu'alors refusé le financement. Lorsqu'il découvre qu'il est en possession de deux billets de cent francs suisses porteurs du même numéro de série – ce qui est a priori techniquement impossible –, il décide de mener l'enquête. Sans le savoir, il va se trouver mêlé à une affaire dont il ne mesure pas l'ampleur. Jonas Brand remonte la piste, rencontre Adam Dillier, responsable de la sécurité de la Coromag, la société chargée d'imprimer les billets de banque suisses. Mais il ignore que celui-ci en réfère aussitôt à William Just, PDG de la plus grande banque du pays : Brand a soulevé une affaire bien plus grosse qu'il ne l'imaginait. Soudain, on vient lui reparler du vieux projet de film, Montecristo, que personne n'a jamais voulu tourner par manque de budget. Un producteur lui annonce qu'il a finalement trouvé le financement pour tourner. Malgré les mises en garde de son ami Max Gantmann, journaliste spécialisé en économie, Jonas part effectuer des repérages en Thaïlande. Sur place, il échappe de peu à un coup monté pour le faire emprisonner à vie. Il parvient néanmoins à rentrer en Suisse et se plonge dans la préparation du film, délaissant un peu son enquête. Mais il est vite rattrapé par la réalité : il apprend que les billets qu'il croyait faux sont bel et bien authentiques. Ce qu'il avait appréhendé était une

suite, colonne suivante

CHRONIQUES DIONYSIAQUES

En cette période de fin d'année, notre chroniqueur spécialiste, Pierre Chevrier, vous propose dans sa rubrique : Histoire de bulles.

un testament par lequel il institue son évêché en qualité de son légataire universel. Il va ainsi distribuer des parcelles de vignes à des prêtres, des ordres monastiques et à des parents.

La légende attribue à Dom Pérignon l'invention du vin mousseux. En fait, selon une correspondance datant du 29 août 1701 entre le



Le vin de Champagne est incontestablement le nectar incontournable et irremplaçable de nos tables de Fêtes de fin d'année. Certes en 2015, l'Italie a dépassé la France en terme de volume de vins produits et on peut imaginer que le «proseco», vin mousseux transalpin, contribue pour une bonne part à ce nouveau leadership. L'excellence du champagne ne s'est cependant pas démentie et son association à la fête de tout heureux évènement qui ponctue la vie des femmes et des hommes est, à ce jour, une histoire d'amour plusieurs fois séculaires. J'aimerais rappeler dans ces lignes l'origine de ce fameux vignoble, la création du vin mousseux et conter quelques souvenirs mémorables de dégustation de vins à bulles.



Dom Pérignon

Au premier siècle de l'ère chrétienne, Pline l'Ancien écrit : « Les autres vins de la Gaule, recommandés pour la table des rois ne sont-ils pas ceux de campagne de Reims qu'on appelle vins d'Ay ». Au cinquième siècle, Saint Rémy, évêque de Reims, ville où il baptisa Clovis 1^{er}, roi des Francs, laisse

marquis de Saint-Evremond et Lord Galloways, on lit : «qu'il regrettait que de tels gens s'efforcent de suivre la mode des vins mousseux datant de quarante ans», soit vers 1660. On peut supposer qu'il s'agissait de vins pétillants naturellement mais en aucun cas de vins ayant suivi le procédé de champagnisation. Dom Pierre Pérignon mourut voici exactement trois cent ans, en 1715, comme son roi, Louis Dieudonné dit le Roi-Soleil. Il était moine celtier de l'abbaye bénédictine de Hautvillers et son corps repose en l'église de cette commune, essentiellement viticole de la vallée de la Marne. Si le champagne est connu depuis le milieu du XVII^e siècle c'est au siècle des Lumières qu'il va conquérir le monde grâce aux travaux de Dom Pérignon. En 1783, le bénédictin Dom Lelong écrit : «Les vins blancs d'Hautvillers doivent leur renom à Dom Pérignon. Ce religieux, par la finesse de son goût, a fait connaître aux Champenois la façon de mêler les vins et de leur donner une délicatesse qu'on ne leur connaissait point avant lui». Dans un petit ouvrage paru en 1924, le chanoine L. Néret note : Dom Pérignon sélectionnait les raisins de la vigne pour les fouler sous le pressoir... Une expérience avait fait de lui un pépiniériste remarquable. Il avait étudié les plants et le sol où ils s'acclimataient le mieux ; il enseignait l'art de gouverner les vins ; il harmonisait les mélanges ; le bouchage au

liège, la manutention en cave fraîche, la flûte, le ficelage, furent de son initiative». En conclusion, le fameux cellérier de Hautvillers a codifié le procédé de fabrication, depuis le choix des terroirs et des cépages les plus propices, les assemblages les plus judicieux et créé des méthodes et des instruments et outils qui ont gardé toute leur pertinence à ce jour.

C'était le 6 juillet 2013, à l'Hostellerie Bourguignonne, honorable demeure sise à Verdun-sur-le Doubs, entre Beaune et Chalon-sur-Saône, par une magnifique journée d'été. Vous avez compris, ce n'est pas Verdun où coule la Meuse et où coula beaucoup de sang franco-allemand en 1916. Cette rencontre épicurienne et pacifique voyait se faire face, douze amateurs éclairés conviés par Sébastien Messager, amphitryon de circonstance, à plus de quarante bouteilles couvrant une période de 1735 à 2010... Il faut l'avouer, seul le vin peut permettre des photographies de famille comptant autant de générations! J'aimerais vous donner quelques impressions fortes de cette journée et surtout tirer quelques enseignements de cette dégustation de bouteilles rares dont quelques cuvées de champagnes millésimés qui firent honneur à leur vignoble.

La première salve fut champenoise et l'ordonancement des flacons alla du plus jeune au plus ancien, ce qui se révéla un choix judicieux: Moët & Chandon 1975, Brut Impérial, nez beurré et iodé, bulle très présente et persistante; Alfred Rothschild 1964, Réserve Grand Trianon, toasté, belle complexité en nez et en bouche; Henry de Laval 1955, Brut Blanc de Blancs, belle rondeur mais manque de persistance; Perrier-Jouët 1966 Rosé, beau volume et longueur en bouche; Moët & Chandon 1914, Brut Impérial, fraîcheur, pomme verte, toasté au nez, remarquable volume en bouche et belle acidité qui lui confère une réserve de vie... Très belle bouteille. Je regroupe une bouteille bue en fin de dégustation pour requinquer des papilles certes fatiguées mais jamais émoussées: Moët & Chandon 1977, Silver Jubilee Cuvée, mise en l'honneur de la reine Elisabeth II, fraîcheur, corps et belle longueur en bouche. L'idée de voir dans le Champagne, un vin à boire jeune est totalement erronée et la distinction de la bulle doit être la marque des grandes maisons, de même que le millésime et la cuvée créée pour une occasion particulière. Il faut cependant que la cave de conservation soit au niveau de ces bouteilles!

En conclusion, pour vos tables de Fêtes, rechercher des cuvées de petits producteurs auprès de cavistes ayant pignon sur rue. C'est la garantie d'un excellent rapport qualité/prix.

PARLONS JARDINAGE

Mois de décembre

Si les grands froids nous ont épargnés le mois dernier, en décembre, il va falloir s'en méfier et il est l'heure de veiller à ce que nos végétaux puissent passer les froids prochains sans crainte.

AU POTAGER

Labourez le sol à grosses mottes, à la bêche ou au motoculteur, l'hiver fera le reste en brisant les mottes gelées. C'est plus important si votre terrain est lourd. Poursuivez les labours en incorporant du fumier et du compost pour nourrir le sol qui sera ainsi prêt à recevoir les cultures au printemps. Nettoyez les pots et caissettes à semis, les tuteurs, les rames et les étiquettes avec de l'eau javellisée pour éviter la propagation de maladies et pour que tout ce matériel soit en bon état lorsqu'il servira à nouveau et vidangez et mettez hors gel vos arrivées d'eau extérieures

AU JARDIN D'ORNEMENT

Le froid n'épargne rien, n'oubliez pas de protéger vos plantes de massif par un paillage qui les aidera à passer l'hiver, sans le moindre mal. Apportez du compost aux pieds de vos rosiers et autres arbustes à fleurs et profitez de cette dernière période pour mettre en terre vos bulbes de tulipes, jonquilles et narcisses



PELOUSES

Ratissez les feuilles mortes et ajoutez-les au compost et hivernez la tondeuse à gazon dans un lieu abrité, en n'oubliant pas un bon nettoyage.

BALCONS ET TERRASSES

Continuez le nettoyage des pots et jardinières vides ainsi que des tuteurs. Nettoyez le tout à l'eau de javel diluée pour éliminer les risques de transmission de maladies. Plantez des pensées dans les jardinières, elles accompagneront à merveille la floraison de bulbes placés en arrière-plan comme les tulipes ou les narcisses. Attention, les bulbes plantés en décembre fleuriront plus tardivement au printemps.

Suite, page suivante

manipulation de grande ampleur, qui menace de faire périr l'ensemble du système bancaire suisse. Que dissimulent ces deux coupures de cent francs à numérotation identique? Quelles pertes gigantesques la banque qui a émis les billets cherche-t-elle à cacher? Est-ce elle qui a envoyé Jonas à Bangkok et fait cacher une livre de cocaïne dans sa sacoche? Qui est ce mystérieux rouquin que Jonas croise de plus en plus souvent au fil des pages? Quel rôle exact joue Marina, la jeune femme qui le soutient dans ses recherches et semble pourtant avoir d'étranges relations dans ce milieu? Autant de questions qui forment la trame de Montecristo. Mais, comme à son habitude, Martin Suter nous entraîne bien plus loin.»

Ce nouveau roman de Martin Suter nous introduit dans le monde interlope de la haute finance suisse. [...] Montecristo n'est pas seulement le tableau profondément pessimiste d'un milieu. Il traite aussi de questions devenues quotidiennes de la vie politico-économique, en Suisse et ailleurs.

L'auteur

Martin Suter est né à Zurich en 1948. Après avoir été publicitaire à Bâle, il multiplie les reportages pour Géo, il est devenu scénariste pour le cinéaste Daniel Schmidt et a écrit des comédies pour la télévision. Depuis 1991 il se consacre à l'écriture de romans qui sont devenus de véritables best-sellers. Il vit entre la Suisse, l'Espagne et le Guatemala. «Small World» a obtenu le prix du Premier Roman dans la catégorie «romans étrangers».

Martin Suter a également contribué au dernier album de son compatriote le musicien Stefan Eicher, pour qui il a écrit les textes de trois chansons sur Eldorado (2007) et travaillé au projet d'une comédie musicale. Son roman «Small World» a été adapté au cinéma par Bruno Chiche en 2011.

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Jusqu'au 23 décembre

Traditionnel marché
artisanal de Noël

Du 25.01 au 13.02 2016

Fabienne CHABAUD

Flâneries - Huiles sur toile

Salle des fêtes du Lignon

Samedi 16.01.2016 à 16h30

Le titre est dans le coffre

(Jeune public, dès 6 ans)

Théâtre du Faune – Conception
et mise en scène: Fred TOBE
Burlesque et poétique, à voir en
famille un délicieux et revigorant
divertissement qui génère aussi
une folle envie de savoir ce qu'il
peut bien se cacher dans le mys-
térieux coffre, objet de tous les
désirs!

Temple du Lignon

Dimanche 31.01.2016 à 18h

Ensemble SIGRIST

Quintette à cordes et flûte

Entrée libre – Collecte

Centre commercial du Lignon

Du 17 au 19 décembre

selon horaires du Centre

Une occasion unique de décou-
vrir les réalisations talentueuses
des artisan-e-s locaux et aussi,
vu la proximité des fêtes de fin
d'année la possibilité de trouver
un cadeau original et unique.



Rapprochez vos pots et jardinières de votre habitation pour qu'ils profitent de la chaleur et de l'abri des murs qui constituent une protection contre le vent. Liez les branches des arbustes à tiges fragiles pour augmenter leur résistance au poids de la neige.

Retirez toutes les coupelles sous les pots pour éviter une stagnation de l'eau au niveau des racines, qui risqueraient alors une asphyxie et qui seraient bien plus sensibles au gel et pensez au voile d'hivernage qui est relativement efficace pour protéger les plantes que vous ne pouvez pas rentrer. Le voile a la particularité de protéger tout en laissant respirer la plante. Entourez également les pots des plantes les plus fragiles de papier à bulles, et décollez-les du sol en les posant sur des petits tasseaux.



DANS LA MAISON

Arrosez les plantes le plus modérément possible sans maintenir d'humidité constante au niveau des racines; attendez donc toujours que le substrat sèche en surface avant un nouvel arrosage et stoppez les apports d'engrais et videz également l'excédent d'eau dans les coupelles. Vaporisez les orchidées et les plantes tropicales pour compenser le manque d'humidité et ne pas arroser plantes grasses et cactus.

Pour les orchidées, plongez la base des pots dans une bassine d'eau, à température ambiante, pendant 4 heures une fois par semaine pour les arroser de manière efficace. Lorsque la température extérieure est clémente, continuez à aérer régulièrement. Tournez, les plantes, d'un quart de tour, chaque semaine pour qu'elles puissent pousser uniformément et que chaque zone profite de la lumière. Continuez à ôter régulièrement la poussière sur les feuilles des plantes vertes et des orchidées avec une éponge humide et de l'eau tiède.

Les azalées et les cyclamens doivent être placés dans une pièce fraîche (environ 16°) car ces plantes supportent mal une atmosphère surchauffée et sèche.

Éloignez les plantes des vitrages froids et soyez vigilants, en intercalant un rideau la nuit entre celles-ci et la fenêtre surtout s'il s'agit d'un simple vitrage et évitez les changements de température et les courants d'air dans la pièce, en ne maintenant pas vos plantes trop près des radiateurs.

LA RECETTE DE TANTE LOTTE

Pour les festivités de fin d'année, Tante Lotte vous suggère un repas pour 4 personnes composé de :

EN ENTRÉE

Filets de sole, sauce claire aux tomates

4 filets de sole, 30g de beurre sel, poivre blanc frais moulu, jus de citron

Et pour la sauce 20 g de beurre, 1 échalote finement hachée, 1 dl de vin rouge, 1 persil, estragon, cerfeuil et basilic) ou 2 tomates, ½ dl de crème, 1 cuil. à soupe d'herbes fraîches hachées (persil, estragon, cerfeuil et basilic)

Préparation de la sauce: Faire revenir l'échalote finement hachée (elle doit être transparente), ajouter le vin rouge et laisser réduire jusqu'à 3 cuillères à soupe. Eplucher les tomates, les égrainer et les couper en dés. Ajouter ceux-ci à la réduction, amener à ébullition et incorporer la crème au fouet (Selon le goût, passer au mixer). Ajouter les fines herbes et rectifier l'assaisonnement.

Saler et poivrer les filets de sole, arroser de jus de citron et laisser reposer 5 minutes. Faire dorer les filets dans le beurre. Les retirer du feu et les laisser reposer un moment avant de les dresser sur un plat. Ajouter le jus du poisson à la sauce et servir.

EN PLAT PRINCIPAL

Filet de porc farci

Un gros filet de porc, sel, poivre frais moulu, farine pour saupoudrer, 1 cuillère à soupe de beurre fondu, 1 ou 2 poireaux, 80 à 100 g de gruyère, 2 tranches de jambon paysan, 1dl de vin blanc, 1 dl de vermouth sec (Noilly Prat) 2 dl de crème, ficelle et cure-dents

Fendre soigneusement le filet dans le sens de la longueur. Cuire brièvement dans de l'eau salée 2 feuilles vertes du poireau. Emincer le reste des poireaux et le faire blanchir. Couper le fromage en lamelles de 1 cm d'épaisseur. Enrouler les 2 feuilles de poireau avec le fromage et les tranches de jambon autour du filet. Ficeler en maintenant le tout avec les cure-dents. Saler et poivrer la viande, saupoudrer de farine et faire revenir, sur toutes les faces, dans le beurre chaud et la placer ensuite dans un plat à gratin.

Dégraisser le fond de la poêle, mouiller avec le vin et le vermouth. Porter à ébullition et ajouter la crème. Rectifier l'assaisonnement et napper la viande avec cette sauce. Faire cuire, pendant 15 à 18 minutes dans le four préchauffé à 200°. Pendant ce temps, faire mijoter le poireau émincé dans la sauce.

Avant de servir, envelopper le filet dans une feuille d'alu et laisser-le reposer 5 minutes. Découper ensuite le filet et le dresser sur la sauce.



Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

Il y a une première fois à tout !

PACK ENFANTS 180*^{CHF}-

MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **ESSILOR**

***SOIT UN COÛT DE CHF 0.-** (DÉDUCTION DE CHF 180.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR L'ASSURANCE MALADIE DE BASE) *VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

Pour l'achat d'une monture à choisir dans les collections Whisoo et 2ème paire, équipées de 2 verres unifocaux antireflets, anti-salissures et amincis - 8,00/46,00 cyl. 2,00 max. pour un prix de CHF 180.-. Offre valable du 1er septembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, non cumulable avec d'autres offres et avantages.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter 1214 Vernier T 022 341 45 40	7, rue des Boudines 1217 Meyrin T 022 785 01 55	C.C. du Lignon 1219 Le Lignon T 022 796 81 44
---	--	--

Lignon Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51
Parking

www.lignonesthetique.ch



Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maury-transports.ch

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17
Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmaciellignon.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli 022 797 26 30 R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste

de la prothèse dentaire depuis 35 ans



Joyeuses Fêtes

Gagnez la nouvelle Citroën C1



*Nom/Prénom

*Age

*Adresse

*Téléphone

*Email

*Champs obligatoires

Bulletin concours valable jusqu'au 19.12.2015

Règlement du concours:

Les bulletins de participation sont à remplir et à déposer dans l'urne située dans le marché de Noël du centre commercial. Concours ouvert à tous dès 18 ans, à l'exception des collaborateurs du centre commercial et affiliés. Un seul bulletin de participation par personne est autorisé. Les prix ne sont ni échangeables ni convertibles en espèces. Tout recours juridique est exclu. Le gagnant sera avisé personnellement après le tirage au sort du 19 décembre 2015 qui aura lieu à 16h00.

DES SERVICES D'EXCEPTION

www.planete-charmilles.ch

Centre Commercial Planète Charmilles Promenade de l'Europe 11 - 1203 Genève

PLANETE
Charmilles
centre commercial